



# REGISTRE DU COMMERCE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

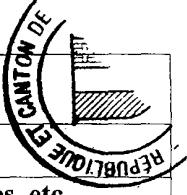
Extrait avec éventuelles radiations

EXTRAIT DU REGISTRE  
No réf. 02694/2010  
N° féd. CH-170-4005844-7

## Philip Morris Brands Sàrl

inscrite le 06 août 2010  
Société à responsabilité limitée

Réf.	Raison Sociale		
0	<del>Philip Morris International Holdings GmbH (Philip Morris International Holdings Sàrl) (Philip Morris International Holdings Ltd liab. Co)</del>		
2	<del>Philip Morris Brands Sàrl (Philip Morris Brands GmbH) (Philip Morris Brands LLC)</del>		
	Siège		
0	(précédemment à : Zoug) Neuchâtel		
	Adresse		
1	quai Jeanrenaud 3, 2000 Neuchâtel		
	Dates des Statuts		
0	16.09.2005 (stat. origin.)	2	23.08.2010
1	15.07.2010 (dern. mod.)		
	But, Observations		
0	<u>But:</u> acquisition, administration permanente et vente de participations dans toutes sociétés sous toutes formes en Suisse et à l'étranger; peut effectuer des opérations de financement et constituer des sûretés, notamment sous forme de garanties, gages, cessions globales, cessions à fin de sûreté et déclarations d'exonération de responsabilité, pour les obligations de ses associés et de sociétés liées (pour but complet, cf. statuts).		
0	Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts.		
2	<u>But:</u> acquisition, détention et alienation d'entreprises suisses et étrangères de toute nature; acquisition, administration ou alienation de brevets, marques, droits d'auteur, designs et tous autres droits de propriété intellectuelle; la société ne peut prendre aucune participation immobilière en Suisse, sauf dans les cas où la Loi fédérale du 16 décembre 1983 sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) l'y autorise (pour but complet, cf. statuts).		
2	Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts.		
	Fusions (LFus)		
2	<u>Fusion:</u> reprise des actifs et passifs de "FTR Holding S.A." (CH-645-1002285-1), à Neuchâtel, selon contrat de fusion du 23.08.2010 et bilan au 30.04.2010, présentant des actifs de CHF 10'843'791'686 et des passifs envers les tiers de CHF 73'899'346. La société reprenante détenant l'ensemble des actions de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution de parts sociales.		
	Organe de publication - mode de communication aux associés		
0	Communications aux associés: par un avis unique dans la Feuille officielle suisse du commerce ou par écrit aux adresses enregistrées dans le registre des parts sociales		
0	Organe de publication : Feuille officielle suisse du commerce		
2	Convocations et communications aux associés: par lettre recommandée ou courriel		



Réf.	Capital	
	Nominal	Libéré
0	CHF 2'000'000	CHF 2'000'000
<b>Apports en nature, reprises de biens, compensation de créance, conversion de fonds propres, etc.</b>		
0	<u>Reprise de biens envisagée:</u> toutes les actions nominatives de CHF 100 de "FTR Holding S.A.", à Neuchâtel, au prix maximal de CHF 9'331'000'000.	

Réf.			Associés, gérants et personnes ayant qualité pour signer		
Inscr.	Mod.	Rad.	Nom, prénom, origine, domicile et parts sociales	Fonctions	Mode de signature
0			"Philip Morris International Finance Corporation", à Wilmington, Delaware, USA, avec 20'000 parts sociales de CHF 100.	associée	
0			de Rooij Franciscus, des Pays-Bas, à La Tour-de-Peilz	gérant	signature collective à 2
0			Schuster Werner, des Pays-Bas, à Jouxte-Mézery	gérant président	signature collective à 2
0			Weder Marc-Alain, de Balgach, à Chexbres	gérant	signature collective à 2
0			"PricewaterhouseCoopers SA" (CH-660-1784998-4), succursale à Genève	organe de révision	
0			Chassé Philippe, de Saanen, à Prilly		procuration collective à 2
0			Kuepfer Marco, de Lauperswil, à Saint-Sulpice (VD)		procuration collective à 2
0			Overney Claude Adrien, de Cerniat (FR), à La Conversion		procuration collective à 2
0			Saine Mark Greer, des Etats-Unis, à Pully		procuration collective à 2
0			Weder Marc-Alain, de Balgach, à Chexbres		procuration collective à 2
0			Zbikowski Artur Stefan, de Pologne, à Lausanne		procuration collective à 2
3			Giner Frédéric Paul Henri, de Vuisternens-devant-Romont, à Cortaillod	directeur	signature collective à 2
3			Di Renzo Alfredo, d'Italie, à Pully		procuration collective à 2
3			Légeret Brigitte Isabelle, de Chexbres, à Mathod		procuration collective à 2

Réf.	JOURNAL		PUBLICATION FOSC		Réf.	JOURNAL		PUBLICATION FOSC	
	Numéro	Date	Date	Page/Id		Numéro	Date	Date	Page/Id
0	(siège précédent)	23.07.2010	23.07.2010	24	1	2694	10.08.2010	16.08.2010	17/5770976
2	2945	01.09.2010	07.09.2010	13/5802294	3	3694	09.11.2010	15.11.2010	9/5893638

Neuchâtel, le 14 décembre 2010

*[Handwritten signatures]*  
*Fin de l'extrait*

Seul un extrait certifié conforme, signé et muni du sceau du registre, a une valeur légale.



APOSTILLE

(Convention de La Haye du 5 octobre 1961)

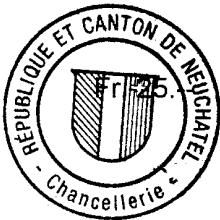
1. Pays: Suisse  
Le présent acte public
2. a été signé par Mme Miriam Betturini,
3. agissant en qualité de collaboratrice spécialisée,
4. est revêtu du sceau/timbre du Registre du commerce de Neuchâtel, ---

Attesté

- |                               |                  |
|-------------------------------|------------------|
| 5. à Neuchâtel                | 6. le 17/12/2010 |
| 7. par la chancellerie d'Etat |                  |
| 8. sous No 2810               |                  |
| 9. Sceau/timbre               | 10. Signature    |

Chancellerie d'Etat

J.-C. Paratte



*Financé par la fondation utile*

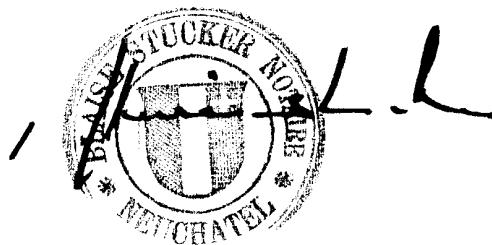
**LEGALISATION :**

Vu pour légalisation de la signature sociale de Philip Morris Brands S.à r.l., (CH-170-4005844-7), société à responsabilité limitée ayant son siège à Neuchâtel, apposée ci-devant par:

- Monsieur Frédéric Paul Henri Giner, né à Nanterre (France) le 30 avril 1959, originaire de Vuisternens-Devant-Romont (FR), fils de Claude, marié, domicilié à Cortaillod (NE), directeur,
  - Monsieur Alfredo Di Renzo, né à Rome (Italie) le 26 avril 1968, d'Italie, fils de Ezio, marié, domicilié à Pully (VD), fondé de procuration,
- qu'ils engagent par leur signature collective à deux.

Neuchâtel, le dix-sept décembre deux mille dix (17 décembre 2010).

**Rép. Gén. Vol. 88 No 29**



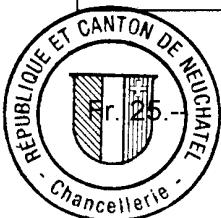
**APOSTILLE**

(Convention de La Haye du 5 octobre 1961)

1. Pays: Suisse  
Le présent acte public
2. a été signé par Me Blaise Stucker,
3. agissant en qualité de notaire,
4. est revêtu du sceau/timbre de Me Blaise Stucker,  
notaire à Neuchâtel

Attesté

5. à Neuchâtel
6. le 17/12/2010
7. par la chancellerie d'Etat
8. sous No 2812
9. Sceau/timbre
10. Signature



Chancellerie d'Etat

J.-C. Paratte